

# Sens lance officiellement l'opération visant à revitaliser son cœur de ville

Publié le 28/09/2018 à 19h54



Le programme "Action cœur de ville" de Sens prévoit de nombreux chantiers pour revitaliser le centre.  
Photo Jérémie Fulleringer

En signant ce 28 septembre 2018 la convention cadre du programme "Action cœur de ville", notamment avec l'État, la Ville de Sens accélère le processus de revitalisation de son centre. Cette nouvelle étape annonce, au cours des six prochaines années, la mise en oeuvre d'importants chantiers touchant directement au cadre de vie des Sénonais.

Le 27 mars 2018, Sens comme Auxerre figuraient parmi les 222 communes de 15.000 à 100.000 habitants retenues dans le programme "Action coeur de ville", le plan de revitalisation des centres-villes. Avec à la clé, cinq milliards d'euros mobilisés sur cinq ans, dont un milliard d'euros émanant de la Caisse des Dépôts en fonds propres, 700 millions d'euros de prêts, 1,5 milliard d'euros

d'Action logement et 1,2 milliard d'euros de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

La signature de la convention pluriannuelle entre la Ville de Sens, l'État, la Caisse des Dépôts, le groupe Action Logement et l'Anah est intervenue ce vendredi, au musée de Sens. La démarche, qui se veut "globale et partenariale", a rappelé le préfet Rollon Mouchel-Blaisot, directeur national du programme "Action coeur de ville", va déclencher dès la fin de cette année des chantiers d'envergure visant à revitaliser le coeur de vie de la cité de Brennus.

On peut notamment citer la transformation de la place Drapès (415.711 euros estimés pour la phase 1, dont les travaux débuteront le 15 octobre, et 845.000 pour la phase 2), les travaux d'étanchéité des verrières du marché couvert (50.000 euros), l'acquisition du Relais Fleuri où sera installé l'office de tourisme (524.000 euros) ou encore l'acquisition d'un immeuble en vue de la création d'un passage entre la Grande-Rue et le site de la Grande-Juiverie (130.000 euros).

Signée pour une période de six ans, la convention est perçue par Marie-Louise Fort, maire LR de Sens, comme "le lancement d'une nouvelle phase dans le réveil de la ville". Au-delà des moyens financiers issus du dispositif, l'élue y voit surtout "l'affirmation d'une ambition qui entend traiter tous les problèmes en même temps". Ambition dont l'état d'esprit "doit être profondément guerrier".

"Car il s'agit rien de moins que de livrer, pour une ville moyenne comme Sens, une bataille contre une donne territoriale qui s'accompagne d'une polarisation de l'activité dans les territoires les plus dynamiques au détriment des moins intégrés."

**Les villes moyennes sont autant un moteur démographique et politique qu'un facteur d'équilibre économique et social sur nos territoires.**

**MARIE-LOUISE FORT** (Maire LR de Sens)

Ce plaidoyer en faveur des villes moyennes est pour Marie-Louise Fort "un enjeu politique [...] qui suppose une réponse politique, car à travers lui, c'est le modèle de société, l'organisation du pays dans lequel nous vivons qui sont directement interrogés". Dénonçant "cette bataille territoriale qui oppose, souvent de façon caricaturale, les territoires ruraux et les métropoles", la maire de Sens estime, au contraire, que "les villes moyennes sont porteuses d'une perspective de sortie de conflit".



La signature de la convention "Action coeur de ville" est intervenue ce vendredi, au musée de Sens.

"Qu'elles sont les gardiennes d'un art de vivre, fait de traditions solidement ancrées, d'une identité jalousement gardée et d'un patrimoine précieusement conservé." Et de conclure son propos en rappelant, avec force, que les villes moyennes sont "autant un moteur démographique et politique qu'un facteur d'équilibre économique et social sur nos territoires".

## Des décennies d'oubli

Cette analyse a été reprise à son compte par le directeur national du programme "Action coeur de ville" : "On a besoin d'une capitale mondiale et de grandes métropoles européennes sur notre territoire, mais également du réseau des villes moyennes dont le rôle de centralité est irremplaçable, relève ainsi le préfet Rollon Mouchel-Blaisot. Ce programme a justement été rédigé pour combattre des décennies pendant lesquelles nous n'avons pas suffisamment prêté attention à ce réseau."

Sur les 222 villes retenues dans le dispositif, 205 comprennent au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville, dont 41 situés dans leurs centres anciens. Dans le lot figurent également 80 "petites villes".

Le préfet de l'Yonne Patrice Latron a salué enfin "un programme adapté à la problématique d'une ville comme Sens qui, par sa proximité avec Paris et l'Île-de-France, occupe une place particulière dans le département". Le représentant de l'État, en sa qualité de délégué de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat dans le département, a relevé que "la revitalisation des centres-villes passait prioritairement par la restauration d'une offre attractive de logement et une plus grande mixité sociale. Un travail qu'il menait en lien avec les bailleurs sociaux".

**Franck Morales**

*[https://www.yonne.fr/sens/economie/politique/2018/09/28/sens-lance-officiellement-l-operation-visant-a-revitaliser-son-cur-de-ville\\_12997928.html](https://www.yonne.fr/sens/economie/politique/2018/09/28/sens-lance-officiellement-l-operation-visant-a-revitaliser-son-cur-de-ville_12997928.html)*